

SECTION 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/ DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/ L'ENTREPRISE

1.1 d'informations sur le produit

Nom du produit : CORASIL SUPER

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Substance de croissance

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Nufarm S.A.S.
28, Boulevard Camélinat
92230 GENNEVILLIERS
FRANCE
01 40 85 50 50
01 40 85 25 45
FDS@fr.nufarm.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

: 01 40 85 51 15

Organisme Français INRS :

: 01 45 42 59 59

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (67/548/CEE, 1999/45/CE)

Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon les Directives CE (1999/45/CE)

Pictogrammes de danger :



Xn - Nocif

Phrase(s) R

: R36/37/38

Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

R65

Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R67

L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

R52/53

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

CORASIL SUPER

Version 2.0

Date de révision: : 17/09/2012

Date d'impression : 17/09/2012

terme pour l'environnement aquatique.

Phrase(s) S : S 2 Conserver hors de la portée des enfants.
S13 Conserver à l'écart des aliments et
boissons, y compris ceux pour animaux.
S20/21 Ne pas manger, ne pas boire et ne pas
fumer pendant l'utilisation.
S36/37 Porter un vêtement de protection et des
gants appropriés.

Information supplémentaire : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques
pour l'homme et l'environnement.

SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nature chimique : Concentré émulsionnable (EC)
Dichlorprop-P (sous forme d'ester) 25 G/L

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-EINECS Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration
Solvant naphta aromatique lourd (pétrolier)	64742-94-5 265-198-5	Asp. Tox. 1 H304 STOT SE 3 H336 Aquatic Chronic 2 H411 Xn N R65 R66 R67 R51/53	75% - 100%
Dichlorprop-P EHE ester	865363-39-9	Acute Tox. 4 H302, H332 Skin Sens. 1 H317 Aquatic Chronic 2 H411 Xn-N R20/22 -R43 -R51/53	4,1 %
Alkyle benzène sulfonate dans 2- éthylhexanol	90194-26-6	Xn Xi R20 R41 R37/38	1% - 5%

Pour le texte complet des Phrases-R mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.
Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Inhalation : Amener la victime à l'air libre.

Contact avec la peau : Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
Laver aussitôt les parties atteintes avec beaucoup d'eau et du
savon.



- Contact avec les yeux** : Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- Ingestion** : Rincer la bouche avec de l'eau.
Ne PAS faire vomir.
En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes** : Pas d'information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement** : Traitement symptomatique

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés** : Eau pulvérisée
Poudre sèche
Mousse
Dioxyde de carbone (CO₂)

- Moyens d'extinction inappropriés** : Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie** : En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux.

5.3 Conseils aux pompiers

- Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu** : Utiliser un équipement de protection individuelle.
En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

- Information supplémentaire** : Procédure standard pour feux d'origine chimique.
Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE



6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Récupérer avec un produit absorbant inerte (ex sable, liant universel ...).
Ramasser et mettre dans des conteneurs correctement étiquetés.

Conseils supplémentaires : Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
Équipement de protection individuel, voir section 8.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver hors de la portée des enfants.
Conserver dans le conteneur d'origine.

Précautions pour le stockage en commun : Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) aucun(e)

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle



aucun(e)

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des mains : Gants en nitrile

Protection des yeux : Lunettes de sécurité

Protection de la peau et du corps : Vêtements de protection à manches longues

Mesures d'hygiène : Enlever et laver les gants, y compris l'intérieur, et les vêtements contaminés avant la réutilisation.
Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme : liquide

État physique : liquide

Couleur : jaune

Odeur : aromatique

Seuil olfactif : non déterminé

Données de sécurité

Point d'éclair : 65 °C
Méthode: EEC A9

Température d'inflammation : 450 °C
Méthode: EEC A15

Limite d'explosivité, inférieure : Note: Non-explosif

Limite d'explosivité, supérieure : Note: non applicable

Inflammabilité (solide, gaz) : non applicable

Propriétés comburantes : La substance ou le mélange n'est pas classé comme oxydant.

9.2 Autres informations

pH : 5,2 Méthode: CIPAC MT 75

Point/intervalle de fusion : Note: non déterminé



Point/intervalle d'ébullition	: Note: non déterminé
Pression de vapeur	: Note: négligeable
Densité	: 0,904 g/cm ³ Méthode: EEC A3
Hydrosolubilité	: Note: non déterminé
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Note: non déterminé
Viscosité, dynamique	: 2,5 mPa.s à 20 °C Méthode: OCDE Ligne directrice 114 Note: Non applicable, liquide newtonien
Densité de vapeur relative	: Note: non applicable
Tension superficielle	: 30,0 mN/m à 20 °C Méthode: EEC A.5
Taux d'évaporation	: Note: non applicable

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : donnée non disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : donnée non disponible

Décomposition thermique : Note: donnée non disponible



11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale	: DL50 rat Dose: > 2.000 mg/kg Méthode: OCDE Ligne directrice 423
Toxicité aiguë par inhalation	: CL50 rat Dose: > 5,12 mg/l
Toxicité aiguë par voie cutanée	: DL50 rat Dose: > 2.000 mg/kg Méthode: OCDE Ligne directrice 402
Irritation de la peau	: lapin Résultat: Irritation légère de la peau Méthode: OCDE Ligne directrice 404
Irritation des yeux	: lapin Résultat: Irritation des yeux Méthode: OCDE Ligne directrice 405
Sensibilisation	: Résultat: N'a pas d'effet sensibilisant. Méthode: OCDE Ligne directrice 429
Cancérogénicité	: donnée non disponible
Toxicité pour la reproduction	: donnée non disponible
Tératogénicité	: donnée non disponible
Information supplémentaire	: Les informations données sont basées sur des tests faits sur le mélange lui-même.

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité

Toxicité pour le poisson

Dichlorprop-P EHE ester	: CL50 Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) Dose: 11 mg/l Durée d'exposition: 96 h Substance d'essai: (Dichlorprop-P ester)
--------------------------------	--

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

Dichlorprop-P EHE ester	: CE50 Espèce: Daphnia magna Dose: 1,5 mg/l Durée d'exposition: 48 h
--------------------------------	---



Substance d'essai: (Dichlorprop-P ester)

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Évaluation PBT : Ce mélange ne contient pas de substance considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT).

Information écologique supplémentaire : Nous n'avons pas de données quantitatives concernant les effets écologiques de ce produit.

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Ne pas jeter les résidus dans l'égout.
Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

Emballages contaminés : Ne pas réutiliser des récipients vides.
Éliminer les emballages vides via les services de collecte spécifique.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Marchandise non dangereuse selon l' ADR/RID, l' ADNR, le code IMDG, l' ICAO/IATA-DGR

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Stockage : Rubriques des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement : 1432

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Evaluation du Risque Chimique n'est pas exigée pour ce mélange.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Texte des phrases R mentionnées dans la Section 3

R20	Nocif par inhalation.
R20/22	Nocif par inhalation et par ingestion.
R37/38	Irritant pour les voies respiratoires et la peau.
R41	Risque de lésions oculaires graves.
R43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

CORASIL SUPER

Version 2.0

Date de révision: : 17/09/2012

Date d'impression : 17/09/2012

R51/53	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R65	Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
R66	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
R67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H332	Nocif par inhalation.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Information supplémentaire

Les modifications sont marquées sur le bord gauche par : II
Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité.